

Smithers (C.-B.)

Le 2 octobre 2016

Comité spécial sur la
réforme électorale,
Ottawa

Mesdames et messieurs les membres du Comité sur la réforme électorale,

Je n'ai jamais participé à de telles consultations, mais je dois effectuer une présentation, puisque je crois que la réforme électorale proposée est très importante. D'après votre site Web, il est clair que vous possédez suffisamment de renseignements théoriques sur plusieurs systèmes électoraux alternatifs. De façon semblable, les principes directeurs réduisent légèrement vos options; surtout en ce qui concerne le besoin d'une représentation sur le plan local.

J'ai été sélectionné au hasard comme membre de l'assemblée des citoyens de la Colombie-Britannique sur la réforme électorale. Je ne parlerai pas en long et en large des choix de systèmes électoraux. Au cours de ces quatre mois de présentations sur des systèmes alternatifs, une remarque d'un des scientifiques politiques m'a particulièrement marquée. Il a dit : « On ne sait pas si un système va fonctionner dans un pays particulier tant qu'on ne l'essaie pas. » Il a continué pendant longtemps, en donnant des exemples de systèmes ayant créé des gouvernements minoritaires dans un pays, et des gouvernements majoritaires dans un autre, en raison de leur culture politique. Nous devons faire preuve de prudence en prenant cette décision.

Notre territoire est vaste. Nous n'avons pas qu'une seule langue, une seule religion et une seule culture. Nos deux solitudes se sont développées en plusieurs solitudes. Par exemple, les régions urbaines et rurales, les six régions géographiques avec leurs propres entrains économiques, une multitude de cultures, treize gouvernements provinciaux et territoriaux, et la tension continue entre les Autochtones et les colonies.

La force centrifuge est énorme. Un gouvernement central affaibli par la présence de plusieurs partis à un seul enjeu ou à enjeux limités, avec des intérêts paroissiaux, risque de limiter sa capacité à établir des programmes nationaux. Si un changement est inévitable, le nouveau système devrait encourager les partis à faire appel à un réseau de soutien le plus vaste possible.

Je suggère donc un système majoritaire où le candidat doit être aussi modéré que possible afin de constituer le deuxième ou troisième choix des électeurs. Il s'agirait d'un système de vote transférable à un seul scrutin.

Ce système répond aux besoins suivants de votre comité :

1] Il permet d'assurer l'intégrité du système électoral;

- 2] Il permet de rétablir la légitimité du système électoral;
- 3] Il devrait appuyer la participation des électeurs;
- 4] Il est inclusif et simple;
- 5] Il permet une représentation locale au sein des frontières des circonscriptions actuelles.

Je vous remercie de votre attention,

William F.M. Jackson